

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR -  
PROJETS SOUTENUS A PARTIR DE 2021**

**AVANCE SUR RECETTES**

**Mis à jour en novembre 2025**

<b>Signature de la Convention de soutien et premier paiement</b>		<b>70% du total de l'aide</b>	<b>✓</b>
1	<p>❖ Copie du/des contrat(s) de coproduction définitif(s), et le cas échéant, des avenants <i>Si le/les contrat(s) ne sont pas en EN ou en FR, une traduction complète doit être fournie</i></p>		
2	<p>❖ Plan de financement révisé faisant apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le soutien financier octroyé par Eurimages</li> <li>➤ Le taux de change appliqué (identique au taux utilisé lors du dépôt de la demande) pour les monnaies autres que celles en EUR</li> </ul> <p><i>Vous pouvez utiliser votre propre modèle ou télécharger un modèle à partir de la section <a href="#">Téléchargement</a> de notre site internet</i></p>		
3	<p>❖ Budget de production en euros et, le cas échéant, dans la monnaie nationale, indiquant clairement la répartition des dépenses entre les pays coproducteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lorsque la structure du projet inclut une société coproductrice à part entière provenant d'un pays n'utilisant pas l'euro, le détail du budget pour cette société coproductrice doit être fourni en monnaie nationale et en euros</li> </ul>		
4	<p>❖ Coordonnées bancaires (une seule option au choix)</p> <p>A) Le soutien financier d'Eurimages sera versé directement à chacune des sociétés coproductrices. Veuillez fournir les coordonnées des comptes bancaires de chacune des sociétés coproductrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nom de la banque et son adresse / code SWIFT de la banque /numéro IBAN</li> <li>➤ Devise dans laquelle le compte est détenu</li> </ul> <p>B) Le soutien financier d'Eurimages sera versé sur le compte de la société de production déléguée. Veuillez fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les coordonnées du compte de production utilisé pour le film, telles qu'indiquées ci-dessus</li> <li>➤ Une déclaration écrite signée par les autres sociétés coproductrices autorisant le versement du soutien sur ce compte</li> </ul> <p><i>Veuillez noter que le soutien ne peut pas être versé sur un compte ouvert par une société coproductrice nationale</i></p>		
5	<p>❖ Annexe I dûment complétée au format Word (.doc)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Modèle à télécharger à partir de la section <a href="#">Téléchargement</a> du site internet et à compléter avec les éléments principaux du projet</li> </ul> <p><i>Notez que l'Annexe I doit être complétée dans la langue choisie pour la convention de soutien (EN ou FR)</i></p>		
6	<p>❖ Confirmation de la coopération artistique et/ou technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Liste artistique (le cas échéant) et liste technique définitives avec indication des nationalités pour les trois premiers rôles et les chefs de poste</li> </ul>		

7	❖ Reconnaissance provisoire du statut de coproduction par l'autorité nationale compétente de chaque pays coproducteur	
8	❖ Copies des contrats d'aides publiques ainsi que des investissements privés et des sponsorings <i>Si les contrats ne sont pas en EN ou en FR, vous pouvez utiliser le modèle de résumé de contrat d'investissement disponible dans la section <a href="#">Téléchargement</a> de notre site internet pour les traduire</i>	
9	❖ Documents constituant la chaîne des droits <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contrat(s) d'écriture</li> <li>➤ Contrat(s) de réalisation</li> <li>➤ Contrat(s) d'option/adaptation le cas échéant</li> </ul> <i>Si les contrats ne sont pas en EN ou en FR, vous pouvez utiliser le modèle de résumé de contrat de droits d'auteur disponible dans la section <a href="#">Téléchargement</a> de notre site internet pour les traduire</i>	
10	❖ Un tableau de remontées des recettes	
11	❖ Un contrat de compte de domiciliation de recettes (CAMA) dûment signé <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Obligatoire uniquement pour les projets au budget égal ou supérieur à 3M€ ou si demandé par le Comité de direction</li> <li>➤ De plus amples informations sont disponibles dans le menu déroulant « Coûts finaux et remboursement » sur notre site <a href="#">internet</a></li> </ul> <i>Eurimages doit être signataire du contrat de domiciliation de recettes (CAMA) et doit être inclus dans la circulation du projet de contrat</i>	
12	❖ Confirmation du début de tournage principal/de l'animation principale <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Déclaration écrite accompagnée, le cas échéant, d'une copie de la feuille de service</li> </ul>	
13	❖ Un extrait récent (moins de 3 mois) du registre du commerce pour chacune des sociétés coproductrices	
14	❖ <b>Planning de production indiquant la date prévue de fin du tournage principal ainsi que les différentes phases de post-production - NOUVEAU</b>	
15	❖ Tout autre document prouvant que les conditions suspensives fixées par le Comité de direction ont été remplies	
<b>Autres documents et informations</b>		
	❖ Information sur les réseaux sociaux et la publicité <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nous invitons les sociétés de productions à partager des photographies (photographies tirées du film ou photographies de plateau), des vidéos, des liens vers des interviews publiées, ainsi que les comptes sur les réseaux sociaux (y compris celui de la société de production) du projet soutenu</li> </ul>	

Deuxième paiement		30% du total de l'aide	✓
	<b>A fournir dès que possible</b>		
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Approbation des génériques de début et de fin <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Incluant <a href="#">le logo Eurimages</a> (animé et fixe) tel que stipulé dans la convention de soutien</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Note :</b> Les projets de génériques doivent être soumis pour approbation <b>au moins trois semaines avant</b> la finalisation du master numérique (DCP), afin que les délais soient suffisants pour intégrer d'éventuelles modifications demandées par Eurimages et obtenir l'approbation définitive.</p>		
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Lettre de confirmation du laboratoire confirmant la date de production du master numérique</li> </ul> <p><b>Note :</b> Ce certificat du laboratoire doit être soumis dès que le master numérique a été finalisé.</p>		
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Copies des contrats de distribution, préventes et ventes monde</li> </ul> <p><i>S'ils ne sont pas en EN ou en FR, vous pouvez utiliser les modèles de résumés de contrat de distribution disponibles dans la section <a href="#">Téléchargement</a> de notre site internet.</i></p> <p><b>Note :</b> Veuillez consulter l'article 7.1 des <a href="#">Règles de soutien</a> à la coproduction pour avoir les détails concernant le couloir de remboursement du Fonds. Les MG et les avances sur les ventes internationales acceptés par Eurimages comme déductibles seront listés dans un tableau communiqué à la société de production après l'approbation des génériques. L'approbation de cette liste de montants déductibles devra être communiquée au Secrétariat par écrit.</p> <p><i>La liste définitive des MG et des avances sur les ventes internationales acceptés par Eurimages comme déductibles sera incluse dans la lettre de paiement final après approbation de la partie A définie au point 6 ci-dessous.</i></p>		
	<b>Autres éléments requis</b>		
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan de financement définitif, à faire approuver par le Secrétariat</li> </ul>		
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Confirmation de la sortie en salles dans chacun des pays coproducteurs <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Une lettre du distributeur confirmant : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La date de sortie cinématographique du film</li> <li>▪ Le nombre de projections</li> <li>▪ Le nombre d'écrans lors de la sortie générale du film en salles</li> <li>▪ Si possible, les comptes d'exploitation</li> </ul> </li> <li>➢ Pour les documentaires uniquement : le cas échéant, la sortie dans un pays minoritaire peut être remplacée par une sélection dans au moins un festival de cinéma significatif.</li> </ul> </li> </ul>		
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les coûts de production définitifs certifiés par un-e expert-e-comptable indépendant-e, un-e auditeur/auditrice ou un-e commissaire aux comptes et <u>présentés à l'aide de formulaires standard</u> à trouver sur notre site internet dans la section <a href="#">Téléchargements</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Situation financière du film par pays coproducteur (Partie A)</li> <li>➢ Situation financière globale du film (Partie B)</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Voir la Note explicative et de plus amples informations sur notre <a href="#">site</a></i></p>		

	<i>Note : pour les coûts finaux allemands, seules les certifications établies par des "Wirtschaftsprüfer" seront acceptées. Les certifications établies par des "Steuerberater" ne peuvent être acceptées.</i>	
7	❖ Reconnaissance définitive du statut de coproduction par l'autorité nationale compétente de chaque pays coproducteur	
8	❖ Matériel publicitaire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bande-annonce internationale via un lien de téléchargement</li> <li>➤ Une série de photos de tournage en format numérique</li> <li>➤ Une affiche numérique pour chacun des pays coproducteurs</li> <li>➤ Un lien de téléchargement du film avec sous-titres ou audio en anglais (EN) et, si possible, en français (FR)</li> <li>➤ Un lien vers le film en streaming avec sous-titres en anglais et, si possible, en français, valable pour une période minimale de 30 jours</li> <li>➤ Si possible, 2 affiches papiers du projet à envoyer aux bureaux d'Eurimages</li> </ul>	
9	❖ Tout autre document jugé nécessaire par le Secrétariat	
<b>Autres documents et information</b>		
	❖ Information publicitaire pour la promotion sur les réseaux sociaux	